

NOTA

Nous croyons aussi devoir faire remarquer que le gouvernement fédéral a des agents salariés qui travaillent dans la province de Québec pour attirer des colons canadiens aux Territoires du Nord-Ouest, et que ce travail est officiellement reconnu comme un appoint d'autant de nouveaux colons ; tandis que nous qui faisons le même travail dans nos vieilles paroisses n'avons pas encore réussi à faire reconnaître nos colons de la province comme "settlers." Pourtant, le gain est le même dans les deux cas, attendu que si ces colons recrutés dans les vieilles paroisses ne prenaient pas de terres nouvelles dans nos régions de colonisation, ils seraient forcés de s'expatrier, ce qui serait une perte pour le pays ; en sorte que notre travail est en réalité une œuvre d'immigration autant que celui des agents qui travaillent pour le Nord-Ouest. Nous croyons que l'on devrait nous tenir compte de cet appoint important.

LES COLONIES NOUVELLES

Les endroits vers lesquels se dirigent maintenant les nouveaux colons sont :

Pérignonka,	Honfleur,	N.-D. de la Doré,
Normandin,	Ste-Edwidge,	Mistassini,
Albanel,	Rivière à la Pipe,	Mistook,
St-Bruno,	Lac Bouchette,	Lac des Commissaires.

JULES TESSIER,

Président,

ELISÉE BEAUDET,

Gérant,

RENÉ DUPONT,

Secrétaire.

Québec, 5 janvier 1901.